



Évaluation de l'utilisation du transpalette électrique

Cette fiche sert à évaluer la mise en pratique des notions théoriques ou d'identifier les difficultés d'application des mesures de prévention relatives à l'utilisation d'un transpalette électrique. Elle vous permettra de cibler vos besoins de suivi et de déterminer l'atteinte de vos objectifs en relation avec les cinq éléments du système de prévention des accidents : le transpalette, les marchandises, l'environnement, le cariste et l'organisation du travail.

Bien que cette fiche ait été élaborée à partir de sources reconnues comme fiables et crédibles, l'ASP imprimerie, ses administrateurs et son personnel n'assument aucune responsabilité des conséquences de toute décision prise conformément à l'information contenue dans le présent document, ou de toute erreur ou omission. Aucune reproduction intégrale ou partielle de cette publication n'est autorisée sans le consentement écrit de l'ASP imprimerie.

Production

Association paritaire de santé et
de sécurité du travail,
secteur imprimerie et activités connexes
7450, boul. des Galeries-d'Anjou, bureau 450
Anjou (Québec) H1M 3M3
Téléphone : 514 355-8282
Télécopieur : 514 355-6818

CA-20090409

Le transpalette				Remarques
	Oui	Non	À améliorer	
En bon état (passe l'inspection)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Adapté à la tâche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
N'a pas subi de modifications non approuvées par le fabricant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Rencontre la norme ANSI/NFPA 505 et marqué UL558 ou UL583 s'il circule dans une salle d'entreposage de produits chimiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Les marchandises				Remarques
	Oui	Non	À améliorer	
Les palettes utilisées sont en bon état	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le matériel est attaché à l'aide de pellicule plastique ou d'une bande de nylon ou métal	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le poids est bien réparti sur les palettes afin de stabiliser la charge	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les piles sont stables	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

L'environnement				Remarques
	Oui	Non	À améliorer	
Les planchers sont en bon état, exempts d'obstacles en saillie, de trous ou de fissures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Les voies de circulation sont dégagées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Lors de travaux à risque, la zone est clairement identifiée et délimitée au sol (cônes, rubans, signaleurs, etc.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
La signalisation est claire (voie de circulation)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Le cariste	Oui	Non	À améliorer	Remarques
Possède les connaissances nécessaires pour effectuer les tâches demandées, tant les tâches régulières que les tâches occasionnelles				
Connait les risques liés à son travail				
Arrête ou klaxonne aux intersections				
S'assure qu'il n'y a personne en arrière du transpalette avant de reculer				
Utilise adéquatement le transpalette électrique, jamais pour transporter une personne				
Utilise les équipements de protection tels que : dosseret de protection, chaussures de sécurité à tige montante, roulettes stabilisatrices.				
Procède à l'inspection journalière du transpalette				
N'utilise pas un transpalette en mauvais état				

L'organisation du travail	Oui	Non	À améliorer	Remarques
Les connaissances et compétences requises pour la conduite des transpalettes électriques sont établies				
Les caristes ont tous reçu une formation théorique et pratique				
L'utilisation des transpalettes est restreinte au personnel qualifié seulement				
Des règles de sécurité visant la conduite du transpalette électrique sont connues et appliquées				
Une procédure de suivi concernant le rapport d'événements accidentels est établie, connue et appliquée				
L'équipement sécuritaire (ex. dosseret de protection, cale, etc.) est disponible				
Un programme de maintenance préventive des transpalettes et de leurs équipements est établi par un spécialiste				
La grille d'inspection de l'équipement est utilisée				
Les réparations et les demandes d'entretien (bon de réparation ou entretien effectué) sont consignées				

